Repérage de l'architecture moderne significative de Mont-Saint-Hilaire

Annexe du règlement relatif aux PIIA



Démarche exploratoire, document préliminaire

Le présent document est le résultat d'une démarche exploratoire menée par le comité de patrimoine et de toponymie et par des personnes travaillant dans l'équipe d'urbanisme du Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

Ce faisant, les informations présentées ici sont fortement préliminaires et, conséquemment, incomplètes. Le présent repérage doit donc être considéré comme un outil servant à signaler le besoin de porter une attention particulière à l'architecture moderne d'un immeuble ou d'un secteur, avec une réflexion et une recherche plus complète lorsque vient le temps d'analyser un projet.

Ce repérage représente également le premier pas dans les efforts entamés par la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour identifier les composantes de son cadre bâti constituant des repères significatifs de l'architecture moderne sur son territoire. À terme, le but est de déterminer s'il existe un patrimoine moderne hilairemontais et, le cas échéant, quelle en est la substance.

Qu'est-ce que l'architecture moderne?

L'architecture moderne rassemble plusieurs mouvements distincts, parfois divergents sur certains principes ou intentions, qui se sont principalement déployés au Québec entre les années 1930 et 1980 (Commission des biens culturels du Québec, 2005). Malgré leur différence, ces différents mouvements sont fondamentalement guidés par une volonté commune de rupture avec les pratiques architecturales qui les ont précédés. Ainsi, la conception des bâtiments s'y affranchit des principes d'organisation qui dominaient les mouvements classiques, en particulier en cessant de confiner les usages à une forme ordonnée.

Ce faisant, sans abandonner une attention à l'esthétique, qui est néanmoins questionnée, reformulée, repensée, remodelée, les courants de l'architecture moderne se détachent d'une harmonie stricte pour soumettre, d'une manière parfois discrète ou parfois extrême, la forme du bâtiment à sa fonction. Cet exercice est à la fois facilité et influencé par le développement de nouveaux matériaux et l'avènement de nouvelles techniques de construction, notamment par la généralisation du béton, matériau hautement modulable, et la croissance de la production industrielle. L'architecture moderne symbolise par ailleurs le changement au Québec, par son influence sur de nombreux bâtiments religieux et édifices commerciaux ainsi que sur les immeubles institutionnels des nouveaux réseaux publics nés de la Révolution tranquille.

Par ailleurs, au-delà des grands projets religieux et institutionnels, l'architecture moderne vernaculaire marque fortement le Québec dans le développement des banlieues. En particulier, la naissance du *bungalow* constitue une transformation socioculturelle importante. Cette maison aux plans standardisés, aux composantes usinées et à la forme simple soumise à sa fonction — par exemple, les fenêtres du salon, de la chambre ou de la salle de bain ont des formes qui font deviner la pièce sur laquelle elles donnent — permet à une génération entière d'accéder à la propriété loin des logements surpeuplés. Parfois brute ou ambitieuse, parfois diluée ou ordinaire, l'architecture moderne est donc une force omniprésente dans le cadre bâti québécois.

L'architecture moderne, un patrimoine?

L'idée d'un patrimoine moderne est relativement récente et se heurte à un attachement incertain face à une architecture à la fois omniprésente et invisible, diversifiée et standardisée, grandiose et ordinaire. En particulier, dans le contexte des banlieues, face à une architecture moderne vernaculaire, la question du patrimoine se heurte à un certain scepticisme : comment des maisons avec peu d'ornementations, des matériaux usinés et des volumes répétés mille fois peuvent-elles constituer un corps patrimonial ? En outre, dans sa poursuite de la rupture, l'architecture moderne a parfois mené à l'implantation de maisons déconnectées de leur contexte, comme un ovni tombé du ciel.

Pourtant, ces maisons modernes présentent plusieurs avantages comparativement aux résidences avec une architecture « classique ». Notamment, leur utilisation souvent optimisée des espaces intérieurs et leur capacité à évoluer sans perdre leur identité distinctive, ancrée dans leur forme simple et fonctionnelle, se distinguent du patrimoine plus ancien. En outre, ces maisons représentent les traces visibles d'un moment charnière dans l'histoire québécoise : la naissance des banlieues et du rêve de la propriété individuelle. Ce faisant, malgré toutes les critiques qui existent contre cette forme d'aménagement du territoire (ex. étalement urbain, perte d'espaces agricoles, congestion, perte des noyaux anciens), cette architecture vernaculaire apparait comme un symbole d'une époque marquante. En conséquence, la génération actuelle pourrait vouloir la léguer aux générations futures, dans l'espoir que cette partie de l'histoire récente ne soit pas oubliée.

Immeuble d'exception et ensemble représentatif

De manière générale, les travaux qui s'intéressent à l'architecture moderne identifient deux corps patrimoniaux potentiels. D'un côté, il y a les *immeubles d'exception*, soit les exemples ou les repères des pratiques de l'architecture moderne. Il s'agit donc d'immeuble se distinguant par leur qualité, leur originalité ou leur représentativité d'un mouvement, d'une école ou d'un architecte. De l'autre côté, il y a les *ensembles représentatifs*, soit les secteurs où l'architecture relativement homogène des bâtiments, parfois associée à une forme urbaine typique, a été conservée et représente encore très bien les origines modernes du secteur. Contrairement au premier corps, c'est ici la répétition et la continuité de certains éléments entre les bâtiments, plutôt que l'originalité individuelle, qui constituent le potentiel patrimonial, en tant que symbole d'une époque ou d'un mouvement.

Le repérage préliminaire s'est donc intéressé à ces deux corps, avec une recherche des immeubles d'exception de l'architecture moderne à Mont-Saint-Hilaire et une exploration des potentiels secteurs représentatifs du développement de la banlieue hilairemontaise.

Encore une fois, il est néanmoins important de souligner que le document est fortement préliminaire et que plusieurs immeubles ou secteurs devront être ajoutés dans le futur, au gré de l'évolution des informations et connaissances sur l'architecture moderne locale.

Le 344, rue Seigniory



Informations disponibles sur l'immeuble d'exception

Cette maison du début des années 1960 a été construite à partir des plans dessinés par l'architecte Roger d'Astous, un architecte canadien réputé qui a étudié sous la direction du célèbre architecte américain Frank Lloyd Wright. Roger d'Astous est notamment connu pour plusieurs églises et résidences emblématiques du modernisme architectural au Québec ainsi que pour sa contribution aux plans du Château Champlain et du Village olympique.

La résidence a fait l'objet de plusieurs interventions récentes qui ont permis de mettre en valeur l'immeuble. Notamment, l'utilisation de matériaux contemporains a permis de créer des contrastes qui animent la façade principale, grâce à l'opposition entre le grain naturel du bois clair et la surface minérale foncée de la toiture et de ses ornementations.

Le bâtiment se démarque par sa forme distinctive, par sa fenestration importante sur l'élévation avant et par sa toiture à un versant au profil marqué, avec une partie qui s'étend à la verticale sur le mur nord et une autre qui couvre un abri d'automobile. D'ailleurs, cet abri d'automobile intégré à la toiture principale, préservé par les travaux récents, est très représentatif d'une pratique courante dans la construction des maisons modernes, particulièrement durant les années 1950 et 1960. En cour arrière, à peine visible entre l'élévation sud de la maison et la paroi au fond de l'abri d'automobile, une construction accessoire avec un toit évoquant la toiture de la maison est perceptible depuis la rue.

Détails de l'immeuble

En haut: L'élévation avant, avec sa fenestration généreuse et ses composantes contrastées, rappelle la priorité donnée à la création d'un espace de vie dynamique et lumineux.

En bas, à gauche : L'élévation nord avec son mur tombant en poursuite de la toiture.

En bas, à droite : La construction accessoire visible à travers l'abri d'automobile attaché.







Le 571, montée des Trente



Informations disponibles sur l'immeuble d'exception

Construite en 1951 pour la famille Klassen, cette résidence est l'un des premiers projets privés réalisés par Raymond Affleck. Elle fait d'ailleurs l'objet d'une section dans l'ouvrage «Twelve Modern Houses 1945-1985» (Livesey, Graham, et al., 1995) dans le cadre d'une initiative de la *Canadian Architectural Archives* [Archives de l'Architecture Canadienne] de l'Université de Calgary visant à explorer les particularités de l'architecture moderne canadienne.

Raymond Affleck, architecte canadien prolifique, est un fondateur de la firme Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold & Sise qui deviendra, dans les années 1970, la firme ARCOP. Entre les années 1960 et 1980, cette firme s'est distinguée par la participation à plusieurs projets d'envergure, en particulier à Montréal, dont la Place Bonaventure, la Place Ville-Marie et la Maison-Alcan.

La résidence de la montée des Trente est un exemple représentatif des maisons dessinées par Raymond Affleck au début de sa carrière, mettant en valeur des volumes simples et ordonnés, une toiture papillon et un parti architectural fondamentalement guidé par une approche fonctionnelle. Pour la maison du 571, l'organisation fonctionnelle du bâtiment s'exprime principalement par son orientation tournée vers la montagne plutôt que vers la rue. À l'origine, l'élévation sur rue était d'ailleurs fermée sur l'extérieur, alors qu'elle présentait une fenestration limitée et deux portes de garage opaques, mais ces dernières ont depuis disparu au profit de deux grandes fenêtres. A contrario, la façade ouest est ouverte et vivante grâce à une fenestration généreuse et des espaces extérieurs dynamiques tournés vers la montagne, visible à travers le dense boisé qui anime le site.

Détails de l'immeuble

En haut: L'implantation de la maison est légèrement déconnectée de la rue, favorisant une implantation parallèle à la montagne pour maximiser l'accès au paysage.

En bas, à gauche : L'ancien garage, dont les deux portes accentuaient la fermeture de l'élévation sur rue, est devenu un espace habité.

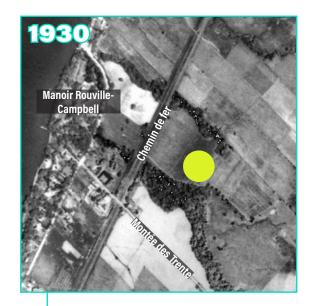
En bas, à droite : La toiture papillon a été utilisée par Raymond Affleck dans plusieurs maisons dessinées au début de sa carrière.







Le secteur de la place Courcelles



Bref historique du secteur représentatif

Le secteur de la place Courcelles a été substantiellement érigé au tournant des années 1960. D'après un propriétaire du secteur, la majorité des résidences y ont été construites par la firme Plante & Charbonneau, un promoteur de l'époque ayant une grande réputation pour la durabilité et la fiabilité de ses maisons, notamment grâce à la qualité des matériaux utilisés. Ce secteur présente un ensemble cohérent et distinctif, particulièrement sur la portion sud de la place Courcelles. Bien que les images aériennes permettent de constater que la majorité des maisons ont été modifiées entre 1964 et 2023 par des agrandissements, l'architecture d'origine est encore facilement détectable sur les élévations avant. Ainsi, la majorité des agrandissements ont été faits en cour latérale ou arrière, ou ont poursuivi la façade avant, et les modifications des ouvertures ou des matériaux n'ont pas effacé les volumes distinctifs.





Éléments distinctifs

Ce secteur a été identifié en raison de la concentration de plusieurs maisons ayant des volumes très similaires. En particulier, la toiture asymétrique à deux versants, avec une très faible pente, s'étendant sur une façade avant allongée se répètent sur la majorité des résidences du secteur. D'ailleurs, les longues façades parallèles à la rue, agrémentées d'une fenestration généreuse et variée assujettie à la répartition des espaces intérieurs, accompagnées ou non d'un abri d'automobile attenant, constituent un élément central à l'identité du secteur.





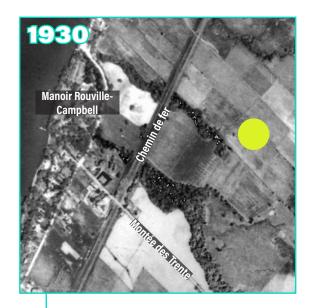








Le secteur du parc Champlain



Bref historique du secteur représentatif

Ce secteur correspond aux résidences encadrant le parc Champlain et celles sur la rue de Ramsay, entre les rues Charlevoix et Beaulac. La majorité des résidences de ce secteur sont apparues au début des années 1960, fort probablement sous l'impulsion du groupe Plante & Charbonneau.

Le secteur du parc Champlain s'inscrit donc en continuité avec le secteur de la place Courcelles, bien que les typologies résidentielles y sont nettement plus diversifiées. Ce faisant, l'intérêt de ce secteur réside dans le paradoxe de son homogénéité hétérogène, c'est-à-dire la diversité avec un nombre limité de modèles et les variations entre les maisons d'un même modèle. Ainsi, ce secteur symbolise le rôle de la standardisation, à la fois répétitive et modulable, dans le déploiement rapide et abordable de la banlieue québécoise.





Éléments distinctifs

L'architecture du secteur du parc Champlain est à la fois diversifiée et traversée par plusieurs fils conducteurs communs, comme le plan rectangulaire, la forme simple d'un étage ou d'un étage et demi et la fenestration fonctionnelle. Le secteur se distingue aussi par la présence de sous-sols habités dans plusieurs maisons ainsi que par l'omniprésence de demi-niveaux, souvent associés à un garage intégré. Enfin, si la toiture principale est toujours à deux versants, sur l'élévation longue ou courte, une toiture secondaire agrémente certains bâtiments.













Le secteur de la rue Seigniory



Bref historique du secteur représentatif

La majorité des maisons de la portion de la rue Seigniory située entre les rues Champlain et Campbell ont été construites au début des années 1960. Bien que le secteur ne présente pas un groupe aussi homogène que la place Courcelles, avec l'insertion de modèles différents, on y retrouve plusieurs maisons avec un profil similaire (toiture asymétrique, large élévation avant).

Par ailleurs, au gré de l'augmentation de la pente entre la portion nord et sud de la rue Seigniory, les modèles standardisés évoluent lentement, jusqu'à ce que les maisons soient fortement influencées par le relief, dans la courbe menant à la rue de Ramsay. Ce secteur constitue ainsi un exemple de la manière dont des modèles standards pouvaient néanmoins être adaptés au site d'insertion.





Éléments distinctifs

Ce secteur présente certains éléments qui se répètent sur plusieurs modèles différents (ex. toiture à deux versants, symétrique sur l'élévation courte ou asymétrique sur l'élévation longue, fenestration généreuse et fonctionnelle, demi-étage, garage intégré). Cependant, ce secteur abrite aussi quelques exemples de la manière dont un modèle standard a été adapté au contexte de son terrain d'insertion, notamment par l'ajout d'un garage sous un bungalow « classique » ou l'accès au sous-sol par une porte en rez-de-jardin.











